

**DE RELIZANE**

**Réf : AT/DOT/DRA/09/2022**

**Date : 18/09/2022**

**A**

**Monsieur le gérant de l'entreprise BENKOUHIL Fatima**

**Demeurant a : Cité Bormadia 64 logts Bt N°09 Relizane**

**Objet : MISE EN DEMEURE**

Dans le cadre de l'exécution du contrat N° 112/2021 ayant pour objet la réalisation des travaux de Maintenance , Réhabilitation et Développement des Réseaux Téléphoniques Urbains et suite à l'ordre de service de démarrage des travaux N°143 du 04/07/2022 relatif aux travaux de relève de dérangement CMP Oued Rhiou ou il est dénoté :

- l'absence et retard dans l'exécution des travaux .

L'entreprise **BENKOUHIL Fatima** est mise en demeure de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de renforcer le chantier ainsi l'accomplissement de tous les engagements contractuels et ce conformément aux clauses du contrat sus cité .



**Directeur Opérationnel  
Des Télécommunications de Relizane  
Mr. BOUFEDJI Mohamed**